

vier 1874 de la Société française de Numismatique et d'Archéologie, section d'art héraldique, à Paris), l'apparition des armoiries n'eut lieu que dans le dernier tiers du douzième siècle, sous le règne de Louis VII, en France, d'où elles passèrent en Angleterre et en Allemagne.

Cette opinion a été reproduite, en 1876, dans trois séances de la Société nationale des Antiquaires de France, à Paris, par M. G. Demay, membre résidant, dans un mémoire intitulé : *Le Blason, d'après les sceaux du moyen âge*, inséré dans le trente-septième volume des mémoires de cette société en 1876.

Aucune contestation ne s'est produite dans ces trois sociétés savantes, ni ailleurs, du moins à ma connaissance ; car j'ai suivi la question avec soin, cette opinion renversant mes idées comme celles du public en général, je puis le dire.

« La conséquence, dit M. A. de Barthélemy, est que, dans la salle des croisades du musée historique du palais de Versailles, aucun croisé mort avant 1170 ne devrait être rappelé par un écu armorié ; l'inscription de son nom devrait suffire pour rester dans la vérité historique. »

J'avoue franchement que j'ai été confondu en lisant ces lignes ! Ainsi adieu aux tableaux ou gravures représentant des scènes des deux premières croisades avec des écus armoriés héréditaires et des bannières féodales ! Tout cela est controuvé, erroné, apocryphe !

Feu Auguste Bernard n'aurait pas été plus désappointé que moi ; il eût été forcé d'abandonner les prétendues armoiries des comtes de Forez et de Lyon de la première race, il eût dû reporter à soixante ans plus tard environ l'origine de celles des comtes de la seconde race qu'il faisait remonter à 1109. Ce qui a fait que je me suis senti aussi atteint que l'eût été A. Bernard, c'est que la *Revue du Lyonnais* de mai 1872 avait publié un travail intitulé : *Familles des croisades du département de l'Ain*, dans lequel j'avais reproduit, pour les cinq croisés de l'Ain de la première croisade, le texte des inscriptions et armoiries commémoratives placées dans les galeries des croisades au musée de Versailles, que je considérais comme officielles pour ainsi dire.

J'avais ensuite reproduit ce qui y concernait Amédée II, comte de